

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 30 juin 2008

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance du 28 avril 2008 ;
2. Comptes et gestion 2007, préavis No 05/2008 ;
3. Acquisition d'une centrifugeuse et de ses accessoires pour la STEP de Bussigny, préavis municipal No 06/2008 ;
4. Création du groupement forestier d'Apples, préavis municipal No 07/2008 ;
5. Election d'un(e) représentant(e) au Jury pour le concours de projets de l'édification de la salle villageoise ;
6. Elections du Bureau :
 - président(e)
 - 1^{er} vice-président(e)
 - 2^{ème} vice-président(e)
 - scrutateurs,
 - scrutateurs-suppléants ;
7. Elections à la commission des finances ;
8. Communications municipales ;
9. Communications du Bureau ;
10. Divers et propositions individuelles.

Mme Katharina Zürn, présidente, ouvre la séance à 20 h. précises en saluant les conseillères et conseillers, les membres de la municipalité, le public et la presse. Elle constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée conformément à l'art. 48 du règlement du conseil communal et peut donc valablement délibérer.

L'appel fait ressortir la présence de 50 membres du conseil. Se sont excusés : Mmes Camille Bohner, Monique Brandt, Sandrine Clerici, Margrit Neri et MM. Lorenzo Carrea, Xavier Dutruit, Jean Martin, Jean-François Martin, Pierre-Louis Pasche et Denis Richard.

Mme Azucena Crolla et M. Philippe Bohner fonctionnent comme scrutateurs.

1. Procès-verbal de la séance du 28 avril 2008

Page 74, ligne 22, il faut lire « scrutateurs » au lieu de « scrutatrices ».

Page 77, ligne 8, il faut ajouter « amendé » après le mot « préavis ».

Tenant compte de ces deux corrections, il est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes et gestion 2007, préavis No 05/2008

Mme Katharina Zürn, présidente, précise que sous ce point de l'ordre du jour, il ne s'agit pas seulement d'examiner les comptes 2007, mais également le rapport de gestion établi par la Municipalité et le rapport sur la gestion établi par la commission de gestion 2007.

Mme Katharina Zürn précise que chaque conseillère et conseiller a reçu à titre consultatif, un exemplaire des comptes 2007 de l'Établissement primaire et secondaire de Préverenges - Denges – Echandens – Lonay. Ce document n'est pas soumis au vote.

M. le Syndic n'a rien à ajouter mais est prêt à donner toutes les précisions qui pourraient lui être demandées.

M. Claude-Alain Vuillerat, président de la commission de gestion, n'a rien à ajouter à son rapport.

Mme Katharina Zürn procède à la lecture simplifiée des comptes et ouvre la discussion.

Les comptes présentés sont donc équilibrés sur le chiffre de fr 11'734'104.54.

Mme Adelheid Addor demande pour quelle raison il n'y a aucune contribution à la centrale des médecins. M. Philip Panchaud répond que cette contribution n'apparaît plus sur les comptes communaux, le système de l'Etat ayant changé.

Il est passé ensuite au rapport de gestion établi par la Municipalité.

M. Philip Panchaud n'a rien à ajouter à son rapport si ce n'est les remarques qui ont été jointes lors de l'envoi de la convocation à cette séance.

M. Claude-Alain Vuillerat n'a aucun commentaire à ajouter mais précise que le rapport de gestion est établi de façon générale avec des remarques d'ouverture et est un peu surpris des réponses de la Municipalité qui s'attache à des points de détail, notamment au sujet de la PIPE. Toutefois, il remercie la Municipalité pour l'effort et l'attention qui ont été prêtés à la commission.

M. Jean-Nicolas Muff souhaite avoir des précisions sur le paragraphe « Comptes et budget » de la page 6 du rapport de la commission de gestion, plus précisément sur les « indicateurs ».

M. Claude-Alain Vuillerat relève que la gestion est excellente et que la commission des finances fait bien son travail. Toutefois, la commission de gestion a convenu qu'elle ne manquerait pas de mettre quelques balises lors de l'établissement du budget qui permettront de mieux préciser certains points.

M. Philippe Martin appuie M. Claude-Alain Vuillerat en insistant sur le fait que c'est au moment de l'établissement du budget que les conseillers doivent intervenir pour éventuellement influencer la marche de la commune ou pour demander plus de précisions. Les comptes ne peuvent faire l'objet de remarque si le budget voté est respecté.

La parole n'étant plus demandée, Mme Katharina Zürn donne lecture des conclusions du préavis et l'on passe au vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 05/2008,
- vu le rapport de gestion de la Municipalité,
- vu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

1. d'accepter les comptes 2007 de la bourse communale, ainsi que les comptes de fonctionnement et les bilans tels qu'ils sont présentés,
2. de donner décharge de son mandat à la Commission de gestion,
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2007.

3. Acquisition d'une centrifugeuse et de ses accessoires pour la STEP de Bussigny, préavis municipal No 06/2008

M. Michel Pache précise juste que la STEP vieillit et que, dans les années à venir, des crédits devront être votés pour sa réparation mais n'a pas de remarque à ajouter au préavis.

M. Patrick Christen, président de la commission d'objet, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Jean-Nicolas Muff, président de la commission des finances n'a rien à ajouter à son rapport.

La parole n'étant pas demandée, Mme Katharina Zürn donne lecture des conclusions du préavis et l'on passe au vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 06/2008,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- vu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 61'683.-- pour l'acquisition d'une centrifugeuse et de ses accessoires pour la STEP de Bussigny,
- de prélever ce montant sur nos disponibilités,
- d'amortir la somme utilisée par le compte No 9.282.903 « Fonds pour le renouvellement installations STEP ».

4. Création du groupement forestier d'Apples, préavis municipal No 07/2008

M. Guy Richard n'a rien à ajouter au préavis car il s'agit en fait d'une régularisation de la situation qui était gérée par la commune d'Apples.

M. Xavier Dutruit étant absent, aucun membre de la commission d'objet ne désire prendre la parole.

M. Jean-Nicolas Muff, président de la commission des finances, n'a rien à ajouter à son rapport.

La parole n'étant pas demandée, Mme Katharina Zürn donne lecture des conclusions du préavis et l'on passe au vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 07/2008,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- vu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- . d'accepter la création du groupement forestier d'Apples et d'autoriser la Municipalité à signer tous les documents y relatifs nécessaires.

5. Election d'un(e) représentant(e) au Jury pour le concours de projets de l'édification de la salle villageoise

Préliminairement à l'élection d'un Conseiller communal ou d'une Conseillère communale au sein du Jury pour le concours d'architecture en vue de l'édification d'une salle villageoise et du réaménagement de l'espace public du Saugey, M. Jean-Marc Landolt communique la composition dudit Jury :

- M. Pierre Meylan, architecte et urbaniste
- Mme Christine Thibaud-Zingg, architecte
- M. Olivier Fazan, architecte et urbaniste
- M. Laurent Sauer, architecte
- M. Paul Humbert, architecte (suppléant)
- M. Rolf Vogel, membre de la commission d'urbanisme
- M. Jean-Marc Landolt, municipal
- M. Michel Pache, municipal (suppléant)

Comme convenu, la désignation du représentant de la commission d'urbanisme a été opérée de concert entre le bureau du Conseil et la Municipalité.

Selon la planification préparée par notre mandataire, il faudra compter environ une quarantaine d'heures de travail pour chacun des membres du Jury.

M. Jean-Marc Bridy présente la candidature de M. Philippe Gandillon, qui accepte.

M. Philippe Martin présente la candidature de M. Thierry Lambelet qui accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	50
Majorité absolue	26

M. Philippe Gandillon est élu avec 26 voix.

M. Thierry Lambelet obtient 22 voix et il y a 2 voix éparses

6. Elections du Bureau :

6.1. Election du Président

M. Philippe Diserens accepte d'être candidat.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletin blanc	1
Bulletin nul	0
Bulletins valables	50
Majorité absolue	26

M. Philippe Diserens est élu par 49 voix.

6.2. Election du 1er vice-président

M. Joël Moeckli accepte d'être candidat.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletins blancs	1
Bulletin nul	0
Bulletins valables	50
Majorité absolue	26

M. Joël Moeckli est élu par 49 voix.

6.3. Election du 2^{ème} vice-président

M. Jacques Perrinjaquet accepte d'être candidat.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletins blancs	3
Bulletin nul	1
Bulletins valables	50
Majorité absolue	25

M. Jacques Perrinjaquet est élu par 46 voix.

6.4 Election des scrutateurs

Mmes Monique Martin et Catherine Paganuzzi acceptent d'être candidates.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	50
Majorité absolue	26

Mme Catherine Paganuzzi est élue avec 49 voix.

Mme Monique Martin est élue avec 45 voix.

6.5 Elections des scrutateurs-suppléants

MM. Christophe Tschanz et François Vogel acceptent d'être candidats.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletins blancs	2
Bulletin nul	0
Bulletins valables	50
Majorité absolue	26

M. Christophe Tschanz est élu avec 49 voix.

M. François Vogel est élu avec 47 voix.

7. Elections à la commission des finances

M. Jean-Nicolas Muff arrivant au terme de son mandat et Mme Sandrine Clerici ayant donné sa démission, deux membres sont à élire.

Avant cette élection, Mme Katharina Zürn rend attentifs les candidats à toute élection, quelle qu'elle soit, de mesurer l'investissement que cela peut demander. Trop de séances de commissions doivent siéger avec des absents excusés ou non.

M. Philippe Diserens présente la candidature de M. Philippe Bohner, qui accepte.
 Mme Josiane Tille présente la candidature de Mme Nicole Ayer, qui accepte.
 M. Daniel Dietrich présente la candidature de M. Jean-Pierre Nerny, qui accepte.
 Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	50
Bulletins rentrés	50
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	50
Majorité absolue	26

M. Jean-Pierre Nerny est élu avec 33 voix.

M. Philippe Bohner est élu avec 32 voix.

Mme Nicole Ayer obtient 31 voix.

8. Communications municipales

M. Jean-Marc Landolt

Mise en œuvre des chantiers du SDRM

L'état d'avancement et la planification des différentes études, appelées chantiers, du schéma directeur de la région de Morges se présentent comme suit :

- Transports publics de la région « Morges élargie » : le rapport du premier volet de l'étude vient d'être rendu et vous sera rapporté lors d'une prochaine séance. Le cahier des charges des variantes est en cours d'élaboration. Les études pour la mise en œuvre des premières mesures devraient commencer mi 2009.
- L'étude pour la requalification de la route cantonale RC1 (route du Lac) a été confiée au même mandataire que pour le tronçon Bourdonnette-Venoge. Le rapport de l'étude est attendu pour fin octobre de cette année.
- L'étude pour la densification de l'offre en transport par le BAM est en cours de réalisation. Le rapport est attendu pour fin août de cette année.
- Les études en relation avec l'urbanisation, ainsi que le concept de la mobilité douce, débiteront vraisemblablement au début de l'année prochaine

Enquête complémentaire pour le PGA

L'enquête portant sur quelques compléments et modifications mineures en relation avec le plan général d'affectation, ainsi que le règlement sur la police des constructions, s'est terminée en date du lundi 16 juin dernier.

Aucune opposition formelle en relation avec les objets soumis à l'enquête complémentaire n'a été formulée. A ce jour, sur les 7 oppositions et/ou remarques déposées lors de la première

enquête, 4 ont été retirées et 2 modifiées. Tenant compte de ce qui précède, la Municipalité donnera à ce dossier la suite qui convient.

Protection de la population

Pour vous permettre de mieux connaître l'organisation de la protection de la population, nous avons l'avantage de vous remettre une nouvelle publication traitant notamment de l'indispensable coordination et collaboration entre les différents intervenants, tels que la police, les sapeurs pompiers, la protection civile ainsi que les différents services techniques et de santé publique.

Nous profitons aussi de vous remettre un résumé traitant de la réorganisation du service de protection civile vaudois. La mise en œuvre des réformes retenues s'accomplira dès l'année prochaine et s'achèvera, en principe, en 2012.

M. Philip Panchaud

Transports Publics

Ainsi qu'annoncé précédemment la ligne TL 57, reliant la Bourdonnette à la gare de Morges, sera reprise par les MBC. La date de cette reprise est fixée au 25 août prochain. Cette année encore, elle restera une ligne régionale. Elle entrera dans le réseau TPM à la fin de l'année en cours. Les communes TPM espèrent pouvoir accueillir Préverenges en leur sein pour 2009.

Bus Pyjama

Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2008, le départ des bus Pyjama de la région lausannoise sera déplacé à la Place de l'Europe au Flon.

Radars préventifs

La Police intercommunale de Préverenges-Echandens a fait l'acquisition d'un radar préventif. Celui-ci est arrivé. La PIPE procédera à sa mise en service sur différents tronçons du réseau routier communal.

Sécurité Région Morges

Un projet de collaboration intercommunale en matière de police regroupant les communes d'Echichens, Tolochenaz, Morges, Préverenges et Echandens est en train de voir le jour. Un communiqué de presse est paru en date du 20 juin 2008. La Municipalité vous présentera un préavis d'adhésion lors du prochain Conseil.

Mme Irène Caron

Travaux à l'Auberge

Le plafond de la cuisine présentant des signes de vieillesse, nous avons procédé à son remplacement et ajouté des luminaires. Coût total : Fr. 5'559.55.

Divers travaux d'entretien sont commandés durant la pause estivale d'août de l'Auberge. Il s'agit notamment de réfections de peinture sur la façade sud et la terrasse à l'est, ainsi que de la remise en état du parquet à l'étage. En ce qui concerne la salle de bains ayant subi des dégâts d'eau, les dernières réparations ont lieu ces prochains jours et une partie du coût sera prise en charge par notre assurance. D'autres travaux, portant sur les canalisations extérieures, sont prévus dans la même période.

Refuge

Les bancs extérieurs et le barbecue du refuge ont été remplacés. Coût total Fr. 5'444.55.

Appartement 1^{er} étage du Château

Le bail à loyer a été résilié avec effet au 31 août 2008. Des travaux conséquents de remise en état sont à prévoir. Ces travaux feront l'objet d'un préavis.

Adoption de nouveaux statuts de l'ARASMA

Lors de sa séance du jeudi 12 juin 2008, le conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'Action sociale Morges-Aubonne (ARASMA) a approuvé la modification des statuts permettant l'introduction d'un but optionnel, qui a pour objet l'application des dispositions que la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) place dans la compétence ou les attributions des communes ou associations de communes. En clair, cette modification des statuts permettra aux communes de choisir individuellement d'adhérer ou non au réseau d'Accueil de Jour des Enfants qui est en train de se mettre en place.

Achat d'un vélo électrique

Suite à l'annonce qui a été faite de rembourser Fr. 300.-- à tout habitant ou entreprise d'Echandens faisant l'acquisition d'un vélo électrique, la commune en a acheté un modèle, qui servira au personnel communal.

9. Communications du Bureau

Le taux de participation aux dernières votations était de 57,2 %

La course annuelle du conseil a eu lieu le samedi 7 juin 2008 sous un ciel gris. Malgré cela, ce fut une belle journée enrichissante et pleine de bonne humeur avec un retour dans les délais pour permettre aux fans de football d'assister au match d'ouverture de l'Eurofoot.

Mlle Sandrine Clerici a donné sa démission du Conseil avec effet au 30 juin 2008. Elle est remerciée pour l'investissement dont elle a fait preuve depuis son entrée au Conseil.

Dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du FC Echandens, un match de football a eu lieu le samedi 28 juin. L'équipe du conseil communal a gagné brillamment contre les autorités d'Ecublens sur le score de 6-0.

10. Divers et propositions individuelles

Mme Heidi Addor revient sur le point soulevé par Mme Katharina Zürn au sujet des absences aux séances de commission et demande s'il n'y a pas possibilité d'intervenir pour que cela se produise le moins possible. M. Philippe Martin nous informe que ce point avait été soulevé lors de l'élaboration du nouveau règlement.

M. Luc Martin fait remarquer que bien qu'une commission ait dû siéger à 4 personnes, le quorum est atteint. Par contre, selon l'art. 43 du règlement, une séance de commission doit être convoquée d'entente entre la Municipalité, le Bureau du conseil et le président. L'idéal serait que la Municipalité propose plusieurs dates pour pouvoir prévenir le futur président de commission. M. Philip Panchaud dit qu'il est pratiquement impossible d'accéder à ce souhait car les agendas sont toujours surchargés et les délais toujours très courts.

M. Philippe Martin rappelle qu'avant, les commissions étaient composées de 5 ou 7 membres avec 2 membres suppléants qui assistaient aux séances mais qui n'avaient le droit de vote qu'en cas d'absence d'un ou plusieurs membres de cette commission.

M. Philippe Diserens remercie, au nom du FC Echandens et du Tennis-Club, la Municipalité pour avoir permis l'utilisation de la grande salle pour la diffusion des matches de l'Eurofoot. A son tour, M. Philip Panchaud félicite cette initiative qui a plu à un bon nombre de fans de foot.

M. Philippe Diserens, en son nom et au nom du Bureau, remercie Mme Katharina Zürn pour tout le travail qu'elle a accompli pendant les deux ans qui viennent de s'écouler en lui offrant une belle corbeille de fleurs. Une même corbeille est offerte à votre secrétaire.

Mme Katharina Zürn adresse ensuite quelques mots à l'assemblée et remercie notamment la Municipalité, le personnel communal, les conseillers ainsi que le Bureau pour la confiance qui lui a été accordée tout au long de ce mandat qui a été très enrichissant. Elle souhaite le meilleur au futur président et se réjouit de reprendre sa place sur les rangs du Conseil communal.

M. Philip Panchaud remet encore les comptes à Mme Zürn pour signature. Il nous informe que la prochaine séance du Conseil aura lieu le 6 octobre 2008. A son tour, il remercie le Bureau pour l'organisation de la sortie du Conseil, M. Jean-Nicols Muff président sortant de la Commission des Finances et Mme Katharina Zurn, présidente du Conseil sortante pour tout le travail effectué tout au long de l'année qui vient de s'écouler. Il informe également l'assemblée que le match retour contre les autorités d'Ecublens aura lieu le 7 septembre 2008 dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du FC Ecublens et souhaite à tous un bon été.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h.00

La Présidente :

La Secrétaire :

Katharina Zürn

Claire-Lise Martin

